

Département du
PAS DE CALAIS

Commune d'AUMERVAL

Arrondissement
D'ARRAS

Compte-rendu du Conseil Municipal du 08 Mars 2021

Canton
SAINT-POL-SUR-TERNOISE

Séance du 08 Mars 2021

L'an Deux Mille Vingt et un, le huit mars à 19h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 1 er mars 2021, s'est réuni à la mairie, en séance à huis clos sous la présidence de M. DELERUE.

Etaient présents tous les conseillers à l'exception de M. SERNICLAY Alain, et M. TOUPIN Jean Yves, donne pouvoir à M. COUVREUR Bertrand.

Séance ouverte : 19h00

Désignation du secrétaire de séance : M. ROUSSEL Bruno

Approbation du compte rendu de conseil municipal du 5 Janvier 2021

Aucune remarque faite

Modification des modalités de location de la salle multi-activité

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal une modification des modalités concernant la location de la salle multi-activités. Plus particulièrement au niveau du forfait de nettoyage, il souhaite mettre en place un chèque de caution de 100€ en plus du chèque de 500€ de caution actuelle.

Les deux chèques ne seront pas encaissés si aucune dégradation n'est à déclarer et si la salle est correctement nettoyée. Les cautions ne seront rendues qu'après l'aspect irréprochable des lieux.

Après avoir entendu les propositions du Président, le Conseil Municipal émet un avis favorable avec 8 Pour et 2 Contre.

Choix du devis pour les travaux de la Ruelle Choquet

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les devis effectués, concernant la remise en état de la ruelle Choquet.

- ENTREPRISE DELARRE située à Saint Hilaire Cottes (62120) : devis du 05/02/2021
- ENTREPRISE EARL CROIX D'ERASME située à La Comté (62150) : devis du 03/02/2021

Le Conseil Municipal étudie ainsi les propositions tarifaires qui se présentent comme suit :

	DELARRE	EARL CROIX D'ERASME
Total HT en €	500.00€	570.00€
TOTAL TTC en €	600.00€	684.00€

Après discussion et analyse des offres, la société EARL CROIX D'ESRAME est désignée.
Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, accepte le devis de l'entreprise EARL CROIX D'ESRAME pour un montant de 570€ HT.
Le montant des travaux sera prévu au budget primitif de la commune en 2021.

Choix du devis pour les travaux de la Rue de Floringhem

Monsieur le Maire expose deux devis en ce qui concerne la remise en état de l'empierrement de la rue de Floringhem. Les devis n'ont pas été pris en compte par le conseil, par manque de détails. Le Conseil attend de voir les propositions et l'étendu des travaux concernant le bassin de rétention Rue de Floringhem.

Aménagement pour le projet d'aménagement foncier

Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre du Président de la Commission intercommunale d'aménagements fonciers relatifs aux créations, modifications et suppressions de chemins ruraux et voies communales dans le cadre de l'aménagement foncier. Il présente le tableau des créations, modifications et suppressions proposées et le plan d'ensemble au 1/500ème de ces propositions.

Après en avoir délibéré, 8 POUR et 2 ABSTENTION le conseil municipal,

Vu l'article L.121-17 du Code rural de de la pêche maritime,

Vu l'article 2 de l'ordonnance n°59-115 du 7 Janvier 1959,

Décide d'approuver le projet de modifications à apporter au réseau des voies communales et des chemins ruraux proposées par la commission intercommunale d'aménagement foncier.

De créer les chemins ruraux dont le détail figure au tableau et plan ci joint.

De supprimer les chemins ruraux dont le détail figure également au tableau et plan.

En ce qui concerne la modification de la Voie Communale n°3, nommé Chemins des Morts, un empierrement de 38 400€ estimé par la Commission intercommunale d'aménagement foncier a été refusé par le conseil. Ce n'est pas pour autant que le projet est abandonné.

Aménagement des parterres aux abords de la Mairie

Mr COUVREUR et Mr DROQUES ont émis le souhait de ré aménager les parterres aux abords de la Mairie, ils veulent mettre de la pelouse.

Plusieurs membres du conseil pensent que l'on ne peut pas modifier les parterres, car une subvention a été versée pour le projet de la réfection de la place. La subvention pourrait nous être retirée. Mr le Maire va se renseigner.

Questions diverses

Projet de sécurisation du village

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a rendez-vous le 25 mars 2021 avec Mr Carpentier afin de remettre les plans à jour en fonction des décisions prises lors de la réunion du 26.02.2021. E
Après cela Mr Le Maire pourra contacter les entreprises pour faire des devis.

Employé communal et/ou Ternois Com ?

Quelques membres du conseil, émettent le souhait, d'engager un employé communal afin de gérer les travaux d'entretien de la commune. Mr le Maire a élaboré un tableau comparatif et récapitulatif, reprenant le coût, les avantages et inconvénients d'un employé communal par rapport aux services de Ternois Com.

Il explique que Ternois Com, gère très bien la commune pour les travaux quels qu'ils soient. Mr DROQUES propose d'augmenter les heures de Ternois Com, afin de pourvoir aux petits travaux (peinture, maçonnerie, etc.)

Le Conseil émet un avis favorable à cette proposition avec 7 POUR et 3 ABSTENTION.

Salle multi-activité – Organisation pour échanges des clés avec les locataires

Mr CABAJ, étant responsable des locations de la salle multi activités demande s'il est possible de modifier les horaires de remise et restitution des clés. Pour une question d'organisation avec son travail. Actuellement les clés sont remises aux locataires le vendredi à 14h et sont récupérées le lundi à 14h. Mr CABAJ propose l'horaire suivant : 18h pour le vendredi et le lundi.

Après avoir entendu les propositions, les membres du conseil approuvent la décision de Mr CABAJ avec 7POUR et 3 ABSTENTION.

Séance levée à 20h25



Le maire, Dany Delerue